

FICHE TECHNIQUE**Colorant poudre ROUGE BETTERAVE E162 réf. CR-B62-P****APPELLATION LEGALE**Statut UE (Règlement CE
n°1333/2008) :

Colorant: E162, colorant: rouge de betterave, colorant: bétanine E162

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Profil Aromatique : Légère odeur de betterave
Aspect : Poudre
Couleur : Rouge
Tonalité colorante : Légère odeur de betterave

APPLICATION

Dosage conseillé : Se référer à la législation en vigueur (cf. Règlement (CE) n°1333/2008)
0.1 - 1% env. (entre 1 et 10g par kg)

COMPOSITION

Agent(s) colorant(s) : Bétanine E162 (0.25 - 0.28%)
Supports : Maltodextrine
Additifs : Acide citrique E330
Composants limités : /

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Solubilité : eau
Degré alcoolique : 0% vol.
Point éclair (coupe fermée) : /
Stabilité à la lumière : Non
Stabilité à la chaleur : Moyenne (ne pas chauffer à plus de 70°C)
Stabilité au pH : Bonne entre 3 et 7

DONNEES REGLEMENTAIRES

Ionisation : Les matières premières de cet additif n'ont subi aucun traitement ionisant.
OGM : Selon les Règlements CE n°1829 & 1830/2003, ce produit n'entraîne aucune mention d'étiquetage relative aux OGM dans le produit fini.
Allergènes Alimentaires (Règlement CE n°1169/2011) : Absence

CONDITIONNEMENT - STOCKAGE

DDM : 18 mois
Stockage : Dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et de l'air, dans un endroit tempéré (18°C environ).
Remarque complémentaire : Le produit peut durcir en milieu humide. Ne pas chauffer à plus de 70°C.

Destiné à la fabrication de denrées alimentaires, ne pas consommer en l'état.

Les informations de cette fiche technique sont basées sur l'état de nos connaissances à la date indiquée sur ce document et sont données de bonne foi. Des modifications ultérieures pourront intervenir sans préavis en fonction de paramètres législatifs ou internes. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer des dispositions réglementaires en vigueur en fonction de son application.